



FINALES REGIONALES PAR CLASSEMENTS 2020



Le 26 avril 2020

**Salle Rapatel – 3, rue Rapatel –
35200 RENNES**

JA : Vincent GOUSSET – 06. 84.15.11.22

→ DISPOSITIONS GENERALES

Voir règlement joint.

Compte tenu du fait qu'il n'y avait que 2 joueuses engagées au niveau départemental (une dans le 22 et une dans le 56), le tableau F12 dames est annulé. Ces 2 joueuses sont qualifiées pour les finales nationales.

→ ENGAGEMENT

Vous trouverez, ci-joint, la liste des joueurs et joueuses :

- soit qualifiés(es),
- soit repêchables.

Vous voudrez bien confirmer l'accord des intéressés(es), **qualifiés(es) et repêchables**, par tout moyen à votre convenance au siège de la LIGUE DE BRETAGNE, **POUR LE 3 avril 2020 AU PLUS TARD.**

Passé cette date, il sera procédé au remplacement des joueuses et des joueurs qualifiés n'ayant pas répondu.

Vous serez avisés de vos joueuses et joueurs effectivement repêchés dans les plus brefs délais.

Une amende de **30 euros** sera mise au club pour chaque joueur (ayant confirmé sa participation) absent le jour de l'épreuve et n'ayant pas prévenu de celle-ci au moins **48 Heures** avant (en cas d'accident ou d'événement de force majeure survenu pendant ces 48H00, le joueur ou la joueuse doit justifier de son absence par courrier auprès de la LBTT dans les 72H00 suivant l'épreuve).

→ HORAIRE GENERAL

- 9H30 : tableaux H8 <900, H10 <1100 et H12 <1300 (**pointage 8H45**)
- 10H30 : tableaux H15 <1600, F5 <600, F7 <800 et F9 <1000 (**pointage 9H45**)

Vous pourrez prévenir d'un éventuel retard en appelant le juge arbitre Vincent GOUSSET au 06.84.15.11.22 ou le délégué Alain GUENET au 06.08.32.84.96.

ATTENTION : tout joueur non présent 15 mn après l'appel de son nom sera disqualifié.

→ ORGANISATION MATERIELLE

Elle sera assurée par le club de CPB RENNES

Il n'y aura pas de pause déjeuner durant la journée (restauration rapide sur place)

☺☺☺ BONNES EPREUVES A TOUTES ET A TOUS ☺☺☺

